

Présentation devant le Comité spécial sur la réforme électorale

Rafique Van Uum

Sommaire

Le Canada fait actuellement face à une crise électorale causée par un déclin du taux de participation et une désillusion généralisée. Depuis la création par le Parlement du Comité spécial sur la réforme électorale, cette question est devenue un sujet de discussion ou de débat à l'échelle nationale. Mes recommandations comprennent le remplacement de notre mode de scrutin par un système mixte avec compensation proportionnelle, l'abaissement de l'âge de voter et l'établissement d'un dialogue avec les Canadiens marginalisés en vue d'enclencher un processus pleinement consultatif. De plus, je m'oppose fortement à la tenue d'un référendum destiné à choisir entre différents modes de scrutin, car je crois qu'une considération attentive par le gouvernement de la question fondamentale ci-dessus devrait servir à orienter les Canadiens à cet égard.

Introduction

L'un des aspects essentiels du Canada d'aujourd'hui est la force de sa démocratie, qui nous procure l'avantage fondamental d'avoir la mainmise sur nos affaires, notre existence et notre pays. Cependant, étant donné le déclin du taux de participation électorale, le fonctionnement du Parlement demeure problématique, et les résultats de nos élections semblent moins représentatifs, ce qui remet en question le processus électoral au Canada comme vecteur de la démocratie. Idéalement, les élections devraient se caractériser par leur efficacité, leur légitimité, leurs résultats représentatifs, leur caractère inclusif et leur équité.

Le débat actuel sur la réforme électorale nous offre une occasion historique d'améliorer notre démocratie. Bien que le système uninominal majoritaire à un tour ait pu fonctionner dans un État du Commonwealth nouvellement formé en 1867 et lorsqu'il n'existait que deux partis principaux, il ne peut pas prendre en compte les diverses opinions et valeurs partagées en 2016 au Canada. Nous devons remplacer ce système par un autre processus qui renforcera la démocratie au Canada pour les générations à venir.

Problèmes posés par le système uninominal majoritaire à un tour

Les défauts importants de notre processus électoral, sous sa forme actuelle, constituent une réalité indiscutable à mon avis. Les nombreux problèmes empêchant le régime électoral canadien de bien fonctionner feront l'objet d'une discussion à des fins d'examen par le Comité.

D'abord, le taux de participation des électeurs a connu une chute spectaculaire sous le système uninominal majoritaire à un tour. Nombre de Canadiens ont perdu leurs illusions; selon eux, ils votent en pure perte ou leurs votes ne comptent pas. Résultat : un taux de participation aux élections fédérales n'a pas dépassé 70 % en plus de 20 ans (Ferrerias, 2015). Cette tendance troublante est particulièrement prononcée chez les votants de moins de 30 ans, dont seulement 41 % ont voté à l'élection fédérale de 2011 (Élections Canada, s.d.). Toutefois, l'indifférence des Canadiens est à mon avis un symptôme – et non la cause – des problèmes démocratiques du Canada. Si les Canadiens se convainquent que leurs votes comptent grâce à un processus équitable et légitime, leur taux de participation augmentera. Par conséquent, je crois que la recherche d'un système électoral dans lequel chaque vote compte revêt la plus haute importance nationale.

Un autre problème découlant du système uninominal majoritaire à un tour est le recours à la pratique fondamentalement antidémocratique du vote stratégique. Un nombre important de Canadiens renoncent à leurs idéaux au moment de voter et optent pour le deuxième candidat de leur choix (voire le troisième) de peur de voir élire un autre candidat encore moins désirable (Wherry, 2015). Ainsi, malgré une assez bonne transposition des voix en sièges, les résultats ne reflètent pas adéquatement les véritables convictions des Canadiens. Idéalement, un système électoral devrait permettre l'expression d'un éventail d'opinions politiques diverses tout en éliminant le vote motivé par la crainte.

Le système uninominal majoritaire à un tour produit aussi de fausses majorités – les gouvernements jouissent de presque tous les pouvoirs dans la Chambre des communes sans le soutien de la majorité des Canadiens. Depuis les 50 dernières années, le Canada a vécu 20 élections fédérales, dont 11 ont débouché sur la formation de gouvernements majoritaires. Or, seulement deux de ces gouvernements élus ont obtenu en réalité la majorité des suffrages. Même si, en réalité, une élection fédérale ne consiste qu'en scrutins multiples se déroulant dans les circonscriptions aux quatre coins du pays, nous la considérons souvent comme une occasion pour l'ensemble des Canadiens de faire entendre leurs voix en choisissant un gouvernement. En segmentant les élections en luttes locales, le système uninominal majoritaire à un tour fausse les résultats des tendances nationales plus importantes, lors de l'élection d'un gouvernement. En conséquence, un système électoral moderne devrait permettre l'élection de gouvernements recueillant un large soutien et grâce auxquels les partis œuvreraient ensemble pour faire du Canada une meilleure démocratie et un pays au service de tous ses citoyens.

Changer notre système

Compte tenu des problèmes causés au Canada par son système électoral actuel et des besoins uniques du pays, l'adoption d'une forme de système mixte avec compensation proportionnelle semblable à celui utilisé en Allemagne ou en Nouvelle-Zélande constitue la meilleure solution pour la tenue des élections canadiennes. Il s'agit d'un système simple qui rend possibles à la fois une représentation locale effective et une représentation proportionnelle équitable et légitime. La mise en œuvre de ce système permettrait à notre gouvernement de conserver la traditionnelle représentation locale au Parlement tout en remédiant au problème de disproportion survenant lors de nos élections actuelles.

Ma recommandation du système mixte avec compensation proportionnelle suit l'ensemble des principes de la réforme électorale et offre, selon moi, le meilleur moyen d'améliorer l'avenir de la démocratie canadienne :

- Ce système garantira l'efficacité et la légitimité de notre scrutin puisque les Canadiens dont les votes ne contribuent pas à l'élection de leur député local pourront faire entendre leur voix dans une Chambre des communes avec représentation proportionnelle.
- Le système mixte avec compensation proportionnelle est plus attrayant et plus fiable aux yeux des Canadiens, car il assurera une transposition équitable des voix en sièges dans la Chambre des communes. La réduction du nombre de fausses majorités qui en résultera obligera les partis à former des coalitions ou des partenariats afin d'œuvrer pour les Canadiens. Ces partenariats inciteront, en retour, le gouvernement à tenir compte d'un plus large éventail d'opinions et, ainsi, à représenter davantage tous les Canadiens. Contrairement à la croyance populaire voulant que les gouvernements minoritaires soient inefficaces, les coalitions ont fonctionné dans d'autres pays recourant à la représentation proportionnelle, et même les gouvernements minoritaires au Canada ont été en mesure d'accomplir des progrès durables, tels que la création de notre drapeau actuel et la mise en place de notre système de soins de santé.
- Le système proportionnel a démontré sa capacité à tenir compte d'une plus grande diversité démographique et garantit une représentation des groupes minoritaires dans le pouvoir législatif élu. On peut donc affirmer qu'une Chambre des communes du Canada élue sous un système mixte avec compensation proportionnelle se composera d'un plus grand nombre d'immigrants, de Canadiens à faible revenu, de femmes et de Canadiens

d'origine autochtone, qui tous apporteront un point de vue et une expérience uniques au processus de gouvernance (Smith, 2016).

- La représentation locale sera préservée grâce aux représentants des circonscriptions. Chaque Canadien aura encore un député local le représentant à la Chambre des communes.
- Enfin, l'un des plus grands avantages du système mixte avec compensation proportionnelle par rapport aux autres systèmes est qu'il ne compliquera pas plus qu'il le faut le processus électoral, en particulier pour les Canadiens ordinaires. La mise à jour de notre système électoral se traduira, sur le bulletin de vote local bien connu, par l'ajout d'un choix de parti à effectuer. Les systèmes mixtes ne sont pas moins accessibles et compréhensibles à la plupart des votants que le système uninominal majoritaire à un tour.

Quoique ce système ait, au fil des ans, rendu service au Canada, il ne peut tout simplement plus assurer une représentation exacte des aspirations politiques des Canadiens. Nous avons actuellement la chance d'améliorer notre démocratie pour les Canadiens aujourd'hui et dans le futur. L'instauration par le Parlement d'un système mixte avec compensation proportionnelle lui permettra de démontrer la volonté du Canada de tenir des élections modernes fondées sur la représentativité des élus.

Consultations auprès des Canadiens

Comme la réforme électorale – sujet qui me passionne beaucoup – est devenue une question nationale au Canada, j'ai suivi de près les discussions la concernant. J'ai 17 ans, et bien que les jeunes Canadiens comme moi ne soient actuellement pas admis à voter, je crois fermement que l'on devrait nous considérer comme des interlocuteurs essentiels. Il s'agit, après tout, de l'avenir de nos élections qui est en jeu. Il importe de ne pas oublier que les décisions

rendues par le Parlement au quotidien touchent non seulement les jeunes, mais également les groupes les plus marginalisés de nos communautés tels que les pauvres, les immigrants et les Canadiens d'origine autochtone. Pour cette raison, je demande instamment au Comité de considérer les résultats de l'application de ces recommandations pour les personnes ne pouvant pas voter ou à l'écart des débats.

Une autre question qui se pose est de savoir si les Canadiens devraient avoir ou non la chance de voter directement pour une réforme électorale au moyen d'un référendum. Je crois que, dans des cas comme celui-ci, le gouvernement devrait prendre l'initiative. Les référendums posent d'immenses problèmes comme un manque de compromis et la polarisation des opinions, sans parler du fait que la formulation même de la question peut changer radicalement les résultats. En outre, un référendum signifie que l'électorat d'aujourd'hui déciderait du choix d'un système qui durera des décennies ou plus longtemps. Pour un enjeu aussi crucial pour notre identité nationale que la démocratie, la consultation de la population devrait prendre la forme d'un débat national significatif et sérieux prenant en compte les besoins et les préoccupations de l'ensemble des Canadiens. Dans le cas de la réforme électorale, un référendum polariserait les opinions et exacerberait éventuellement les problèmes auxquels notre démocratie fait face à l'heure actuelle.

Le rôle de la jeunesse

L'un des problèmes les plus déconcertants reflétant l'état de notre démocratie est le taux de participation catastrophique des moins de 30 ans. D'innombrables hypothèses tentent d'expliquer ce phénomène, telles que l'immaturité ou l'ignorance, mais en vérité les jeunes ne sont *pas* tous indifférents à l'égard de la politique ou de la démocratie, et les étiqueter comme tels s'avère une déformation de la réalité. De fait, une étude conduite par Samara indique que

les jeunes accomplissent constamment des gestes politiques au-delà de l'acte de voter (prenant la forme, par exemple, de protestations, de pétitions ou d'activités bénévoles) à une fréquence plus élevée que les plus âgés (Samara, 2015). Aussi, m'apparaît-il que le système électoral actuel n'a laissé à la jeunesse d'autre choix que de chercher d'autres moyens de participation afin de faire entendre leurs voix et d'obtenir de la considération.

Pour moi, le taux de participation des jeunes représente un problème qu'il faudrait traiter non avec condescendance et en usant de stéréotypes inappropriés, mais avec espoir et optimisme. Les gens sont plus susceptibles d'aller voter s'ils commencent tôt (Samara, 2015), d'où le soutien que j'accorde à l'idée d'abaisser l'âge de voter à 16 ans. Les décisions du gouvernement touchent quotidiennement les jeunes Canadiens, lesquels ont globalement la même capacité de comprendre l'importance et l'influence de leurs votes que les adultes. Permettre aux 16 et 17 ans de participer aux élections équivaldrait à un vote de confiance à l'égard des jeunes d'aujourd'hui et en inciterait beaucoup à voter pour la première fois. En outre, leur admission au vote alors qu'ils fréquentent encore le système d'enseignement public ouvre de nouvelles possibilités d'éducation civique où ils pourraient participer au processus démocratique plutôt que de simplement en apprendre sur le sujet. L'abaissement de l'âge électoral par le Parlement démontrerait à la jeunesse l'importance de voter – une tâche dont nous nous montrerons dignes.

Conclusion

Bien que le système uninominal majoritaire à un tour assure la sécurité et la stabilité au Canada depuis 150 ans, il est temps de remplacer un régime faussant les cartes et devenu inéquitable. Si nous mettons en œuvre un système mixte avec compensation proportionnelle, l'assemblée parlementaire sera plus diverse, plus inclusive, plus coopérante et plus représentative.

De plus, nos élections et leurs résultats inspireront un nouveau sentiment de confiance parmi les Canadiens. Nous devons renouveler cette confiance chez tous les Canadiens en tendant la main à nos groupes les plus marginalisés et à la jeunesse canadienne, afin de rendre notre processus électoral plus inclusif pour l'ensemble de la population. Profitons du débat national qui se déroule pour examiner le rôle de la jeunesse dans notre démocratie. Le Parlement devrait prendre les mesures nécessaires pour montrer aux jeunes qu'ils forment un groupe de la société canadienne digne de participer à son processus démocratique. En abaissant l'âge de voter, nous pouvons rendre la démocratie plus accessible à tous les Canadiens et faire de nombreux jeunes des électeurs à vie et des citoyens engagés.

Il est maintenant temps pour les Canadiens de se regrouper afin de décider quelles valeurs fondent notre système électoral. À quoi voulons-nous que les gouvernements'futurs de notre nation ressemblent? Qu'est-ce qui importe le plus dans l'amélioration de notre démocratie? Voulons-nous unir nos efforts afin de rendre le Canada meilleur, ou laisserons-nous de nous-mêmes les désaccords nous diviser quant au meilleur chemin à suivre? Un système mixte avec compensation proportionnelle défendra les valeurs canadiennes que sont l'inclusion, la légitimité et l'intégrité, et gardera forte notre démocratie alors que nous cheminons possiblement vers les plus belles années de l'existence de notre pays.

Références

Estimation du taux de participation par groupe d'âge et par sexe à l'élection générale fédérale

de 2011. (s.d.). Consulté le 7 octobre 2016 à l'adresse

<http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/part/estim&document=inx&lang=f>

Ferreras, J. (20 octobre 2015). *Canada Voter Turnout In This Election Was The Highest In 2 Decades.*

Consulté le 7 octobre 2016 à l'adresse http://www.huffingtonpost.ca/2015/10/20/canada-voter-turnout_n_8335662.html (en anglais seulement)

Message Not Delivered: The Myth Of Apathetic Youth and the Importance Of Contact in Political

Participation [PDF]. (septembre 2015). Toronto : Samara Canada.

Smith, J. (5 août 2016). *Proportional representation boosted diversity in New Zealand parliament:*

Greens. Consulté le 7 octobre 2016 à l'adresse <http://www.cbc.ca/news/politics/green-electoral-reform-new-zealand-1.3709232> (en anglais seulement)

Wherry, A. (13 septembre 2015). *Is strategic voting a good idea?* Consulté le 7 octobre 2016 à l'adresse <http://www.macleans.ca/politics/ottawa/is-strategic-voting-a-good-idea/> (en anglais seulement)